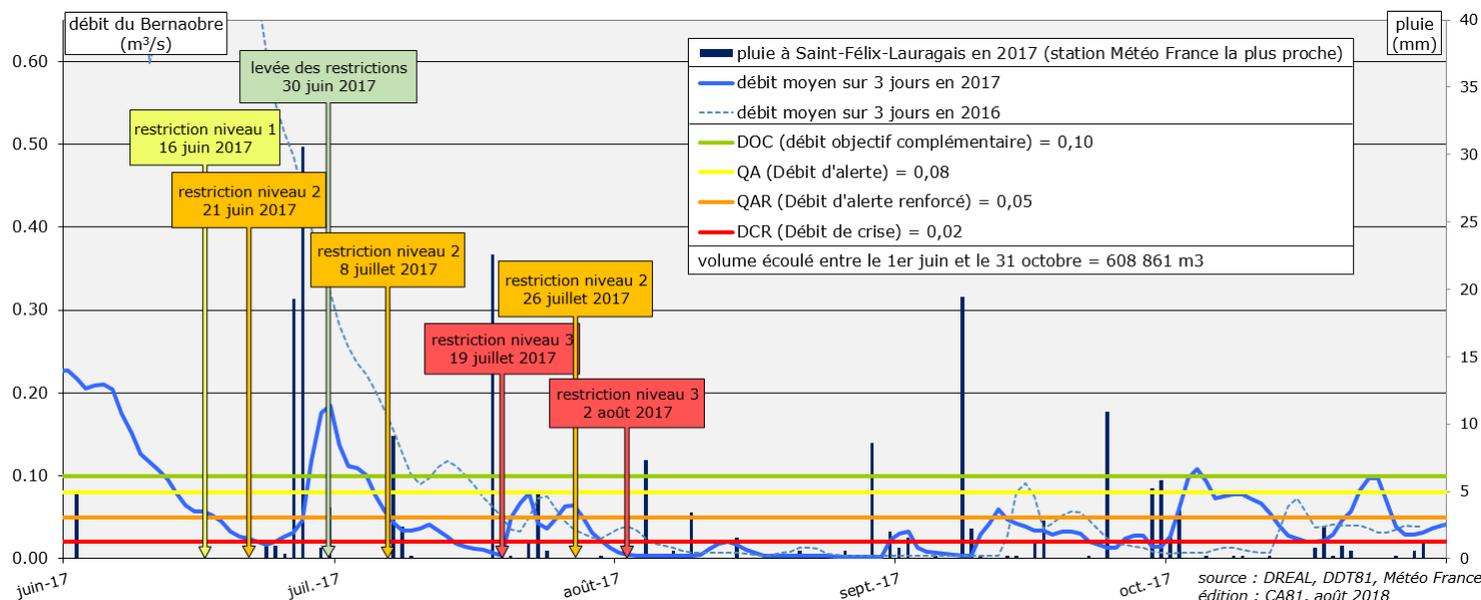


Débits moyens durant l'étiage 2017 : le Bernazobre à Soual



Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal suivant entre les préleveurs irrigants sur ce périmètre :

cours d'eau et nappes connectées	0,56 hm ³
nappes déconnectées	0,096 hm ³
plans d'eau	0,42 hm ³

pour la période d'étiage allant du 1^{er} juin au 31 octobre¹.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consultés dans leur ensemble.

¹ Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

Un point sur les prélèvements en période d'étiage

	bilan 2017
En cours d'eau et nappes connectées	17 préleveurs irrigants potentiels 334 ha potentiellement irrigués 898 m ³ /h (débit cumulé des pompes) 507 880 m ³ autorisés 184 479 m ³ prélevés déclarés à l'O.U. Tarn
En nappes déconnectées	3 préleveurs irrigants potentiels 58 ha potentiellement irrigués 109 m ³ /h (débit cumulé des pompes) 90 990 m ³ autorisés 69 226 m ³ prélevés déclarés à l'O.U. Tarn

Plans d'eau : 16 plans d'eau à usage agricole sont recensés.

A noter : en nappes déconnectées, la somme des demandes individuelles dépasse le volume autorisé ; par conséquent, l'OU Tarn alloue un volume à chaque préleveur-irrigant en tenant compte du volume maximum prélevé par chacun durant les 3 dernières années afin que le volume autorisé global ne soit pas dépassé.

Les faits marquants

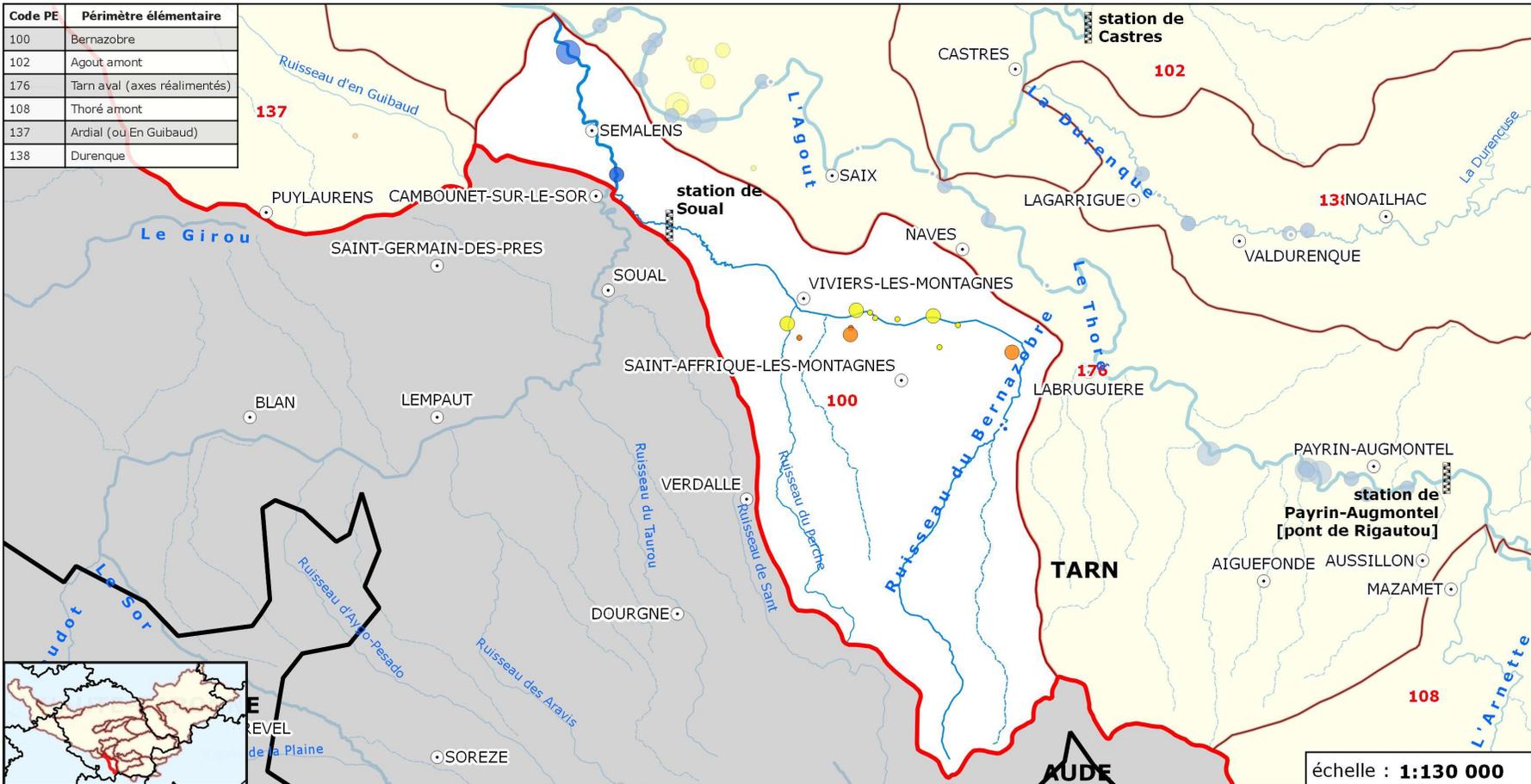
L'étiage du Bernazobre a été entrecoupé d'une période d'amélioration, fin juin – début juillet, après des premières restrictions de pompage à partir du 16 juin 2017.

Ce répit a permis de retarder l'arrivée récurrente des restrictions totales d'irriguer de plusieurs semaines (le 19 juillet), qui ont été également entrecoupées d'une remontée des débits consécutifs aux précipitations reçues fin juillet.

Volume de réserve : afin d'intégrer des demandes qui pourraient intervenir en cours de campagne, ou d'éventuels nouveaux irrigants, un volume de réserve a été acté :

- x 52 120 m³ en cours d'eau et nappes d'accompagnement
- x 5 000 m³ en nappes déconnectées

Code PE	Périmètre élémentaire
100	Bernazobre
102	Agout amont
176	Tarn aval (axes réalimentés)
108	Thoré amont
137	Ardial (ou En Guibaud)
138	Durenque



Organisme unique du sous-bassin Tarn :
localisation des prélèvements d'eau pour l'irrigation en 2017

PE 100 - Bernazobre

Légende

- limites départementales
- PE considéré
- autres PE de l'OU Tarn
- territoire hors OU Tarn
- cours d'eau principaux
- communes principales
- stations débitmétriques

Prélèvements effectués pour l'irrigation durant la campagne 2017 :

(volumes exprimés en m³)

en cours d'eau

- 1 - 10000
- 10000 - 50000
- 50000 - 125000

en nappes connectées

- 1 - 10000
- 10000 - 50000
- 50000 - 127960

en nappes déconnectées

- 1 - 10000
- 10000 - 50000



édition : CA81, juin 2018
source : OU Tarn, DREAL Occitanie

Organisme Unique du sous-bassin Tarn

96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI Cedex

Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09

<https://tarn.chambre-agriculture.fr> – outarn@tarn.chambagri.fr



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE